



changement de statut étudiant à un autre

Par **ALG31**, le **19/01/2010** à **23:06**

Bonjour,

je suis une étudiante algérienne avec un statut d'étudiant depuis 2003 (statut très précaire), cette année je viens de finir mes études et depuis juillet je n'arrête pas de chercher du travail, mais malheureusement sans résultats et comme je veux rester en france j'ai décidé d'acheter un fond de commerce avec l'aide d'un ami, mais je serais la seul bénéficiaire (c'est-à-dire il sera uniquement à mon nom) apparemment avec ça j'aurais un titre de séjour avec le statut commerçant d'une durée d'un an mais j'ai vraiment peur je me pose plein de questions : tout d'abords ai-je le droit d'acheter un fond de commerce ? Même si ce n'est pas ma spécialité, est qu' on peut changer de statut facilement ? Et si mon projet ne marche pas je peux revenir au statut étudiant dans le cas où je trouve une thèse ou même au statut travailleur si j'en trouve du boulo.

merci pour votre aide